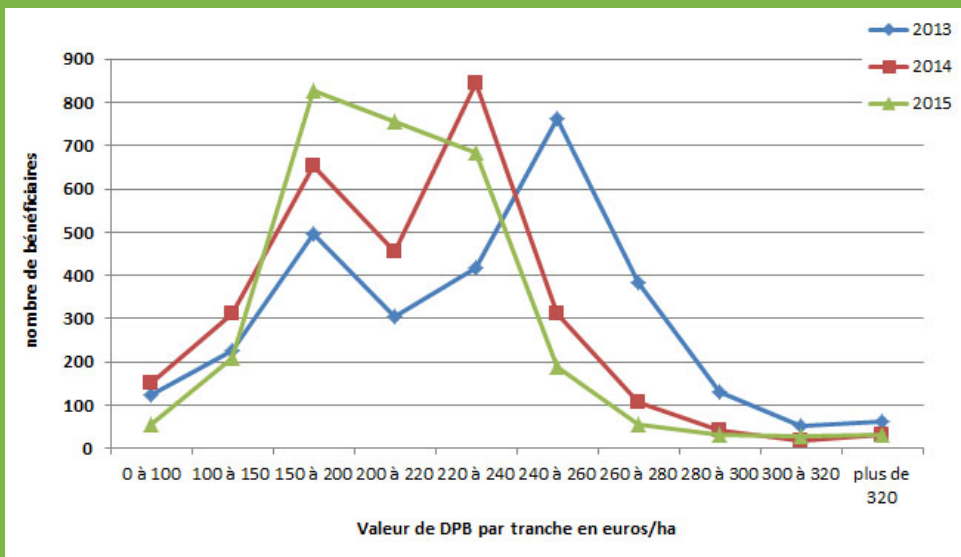


# Effet de la PAC sur les niveaux de soutien découplés des exploitations agricoles dans le Cher



## Caractéristiques de l'agriculture du Cher vis à vis des aides PAC



	Cher	Centre-Val de Loire	France
<b>Surface moyenne par exploitation</b> (ha SAU au RA 2010)	<b>114 ha</b>	<b>92 ha</b> (69 à 114 selon les départements)	<b>56 ha</b>
<b>Part du territoire en zone défavorisée</b> (% SAU au RA 2010) →2018, 2019→	<b>47%, 71%</b>	<b>40%, 44%</b>	<b>44%, 53%</b>
<b>Niveau moyen de DPU par hectare</b> (€/ha) en 2013	<b>236 €</b>	<b>258 €</b> (223 à 290 selon les départements)	<b>261 €</b>
<b>Part dans le budget national du 1<sup>er</sup> pilier</b> (ASP 2012)	<b>1,5%</b>	<b>8,2%</b>	<b>100%</b>
<b>Part dans le budget national du 2<sup>nd</sup> pilier</b> (ASP 2012)	<b>0,6%</b>	<b>2,8%</b>	<b>100%</b>

**La mise en oeuvre de la PAC 2014-2020, avec notamment la convergence et le paiement redistributif, conduit à diminuer le niveau moyen de soutien découplé et à réduire les écarts de soutien découplé entre les exploitations.**

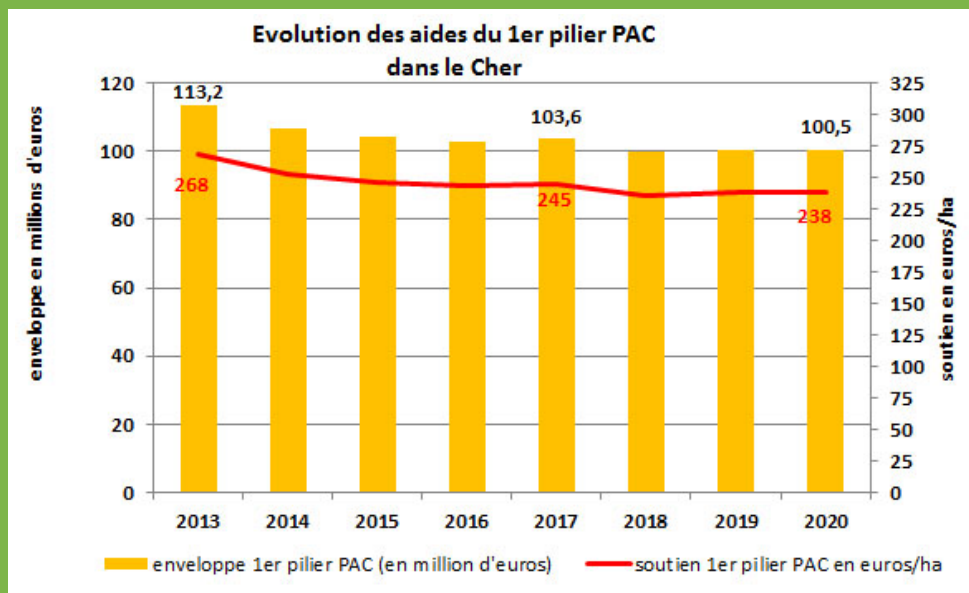
En 2015,

- 30% des exploitations du Cher bénéficiaient d'un niveau découplé compris entre 220 et 260 euros/ha contre 40% deux ans auparavant.
- 3% des exploitations du Cher bénéficiaient d'un niveau découplé compris entre 260 et 300 euros/ha contre 17% deux ans auparavant.
- 2% des exploitations bénéficiaient d'un soutien découplé égal ou supérieur à 300 euros/ha contre 4% en 2013.

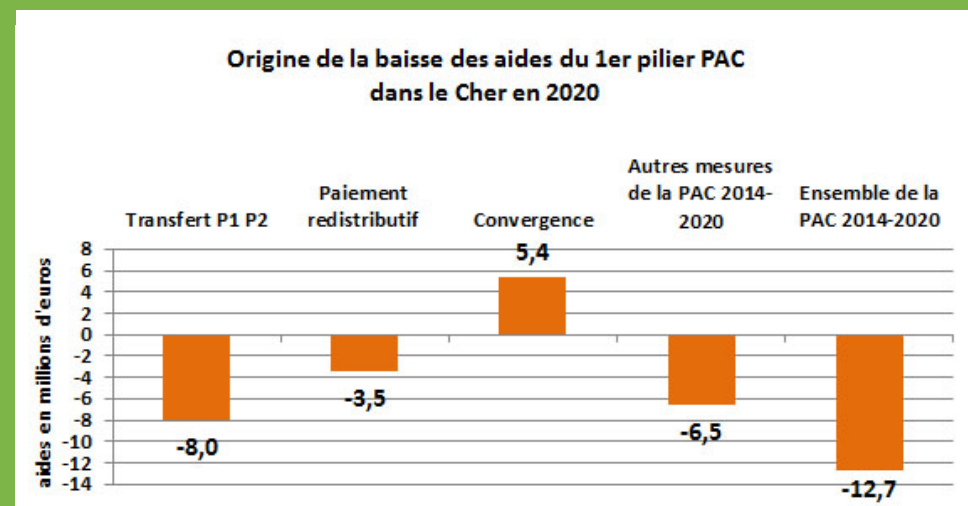
### CE QUI DISTINGUE LE CHER

- Des exploitations agricoles plus grandes qu'en moyenne nationale et régionale.
- Une SAU relativement plus défavorisée qu'en moyenne régionale ou nationale.
- Un niveau de soutien découplé inférieur à la moyenne nationale ou régionale.
- Des aides PAC provenant quasi exclusivement du 1<sup>er</sup> pilier PAC

# Evolution du soutien du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC dans le Cher entre 2013 et 2020



# Origine de la baisse des aides du 1<sup>er</sup> pilier PAC dans le Cher



## La PAC 2014-2020 entrainera une baisse de 11% des aides du 1<sup>er</sup> pilier PAC dans le Cher.

- 100 millions d'euros estimés en 2020 contre 113 millions d'euros versés en 2013.
- Près de 13 millions d'euros de moins par an à l'échéance 2020
- Une réduction moyenne du niveau de soutien de 30 euros/ha
- Une perte d'aides cumulée de 74 millions d'euros sur la période 2014-2020 pour l'agriculture du Cher
- Plus des 3/4 de la baisse des aides prévue d'ici 2020 étaient atteints fin 2017.

## La réduction du budget du 1<sup>er</sup> pilier (baisse de l'enveloppe attribuée par l'UE et transfert vers le second pilier de la PAC) est la cause majeure de la baisse des aides du 1<sup>er</sup> pilier PAC entre 2013 et 2020 dans le Cher.

- La diminution annuelle d'aides du 1<sup>er</sup> pilier occasionnée par les mesures purement budgétaires atteindra près de 15 millions d'euros en 2020, soit 115% de la diminution globale estimée à près de 13 millions d'euros pour le Cher.
- Les mesures de redistribution des soutiens (convergence des aides et paiement redistributif) jouent en sens contraire l'une de l'autre ; l'impact positif résultant reste limité à moins de 2 millions d'euros en 2020.